



Ordonnance de télécom CRTC 2007-198

Ottawa, le 4 juin 2007

Le Conseil **approuve de manière définitive** les ententes suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes.

Requérante/Partie	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
9163-7918 Québec Inc. (faisant affaire sous le nom de CoopTel)/ 9164-3122 Québec Inc. (faisant affaire sous le nom de Sogetel Numérique)	Entente cadre d'interconnexion entre ESL (MALI)	8340-Q19-200706947	le 2 mai 2007
Distributel Communications Limited/ MTS Allstream Inc.	Entente cadre d'interconnexion entre ESL (MALI)	8340-D11-200707044	le 3 mai 2007
Execulink Telecom Inc./ MTS Allstream Inc.	Entente cadre d'interconnexion entre ESL (MALI)	8340-E25-200707036	le 3 mai 2007

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>